

La société de chasse a tenu son assemblée



La société de chasse a tenu son assemblée

C'est sous la présidence conjointe d'Alain Scudellaro, maire de Lamothe-Goas, et d'Alain Sarraméjean, président de la société de chasse, que s'est ouverte l'assemblée générale ordinaire. Après un bilan positif de la saison écoulée, le calendrier d'ouverture était expliqué à l'assistance. Cette année, pas moins de 90 faisans seront lâchés sur le territoire. Les battues pour le gros gibier se feront selon la disponibilité des équipes, le vendredi ou le samedi.

Le prix de la carte reste inchangé à 50 €.

Pour les moments de convivialité, le président proposait de renouveler la soirée châtaignes qui se déroulera le 9 novembre prochain et le traditionnel banquet courant avril 2020.

Le président a rappelé, dans son propos, les nombreux ravages occasionnés par les sangliers dans certaines parties du département.

D'un commun accord avec la municipalité, il a été décidé d'engager les travaux de la salle associative au printemps afin d'avoir le maximum de bénévoles disponibles.

Le bureau a été reconduit et c'est autour du verre de l'amitié que se clôtura la rencontre.